

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M1 M2
Mention :	PHILOSOPHIE					
Parcours :	Imaginaire & rationalité					120 ECTS
Volume horaire étudiant :	336h	60h	h	h	0h	396 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation M1 et M2	Secrétariat - Scolarité
Jean-Philippe PIERRON Professeur Jean-Philippe.Pierron@u-bourgogne.fr	Manitra RAKOTOARISON Faculté des Lettres, Bureau 136 A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.55.81 manitra.rakotoarison@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : U.F.R. Lettres et Philosophie	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

La mention Philosophie comprend 2 spécialités, articulées sur le tronc commun du M1. Les finalités de cette formation sont : de préparer les étudiants aux concours de recrutement (Capes et Agrégation), d'engager les étudiants dans les voies de la recherche en philosophie et plus généralement dans les sciences humaines, de les initier au monde de l'entreprise pour ceux qui ne choisissent pas la voie de l'enseignement et/ou de la recherche.

1) La connaissance approfondie des grands systèmes philosophiques : l'enseignement de l'histoire de la philosophie, qui est la base de toute compétence en matière de philosophie, ne consiste pas dans une exposition linéaire des systèmes les uns à la suite des autres, mais cherche à éveiller les étudiants aux grands problèmes de la pensée et surtout à leur donner les moyens de s'orienter par eux-mêmes dans les textes philosophiques. C'est pour cela que l'enseignement d'histoire de la philosophie doit être varié, il doit couvrir des époques et des auteurs différents, et doit susciter l'intérêt pour les problèmes et pour la réflexion philosophique auprès des étudiants. Ainsi conçu, l'enseignement de l'histoire de la philosophie n'est pas coupé des autres enseignements, il s'intègre au contraire dans les autres spécialités enseignées.

La maîtrise des instruments de recherche : analyse conceptuelle, traitement des données bibliographiques, écriture et élaboration de la réflexion sur une durée moyenne. La pratique des séminaires (et pas seulement des cours) doit permettre aux étudiants qui les suivent d'acquérir les méthodes d'exposition de leurs recherches et de les soumettre régulièrement à la discussion.

L'ouverture de la réflexion sur d'autres domaines (art, sciences, littératures, autres rationalités en général). On poursuivra une expérience déjà ancienne d'enseignements pluridisciplinaires et d'ouverture mutuelle entre la philosophie et les autres disciplines.

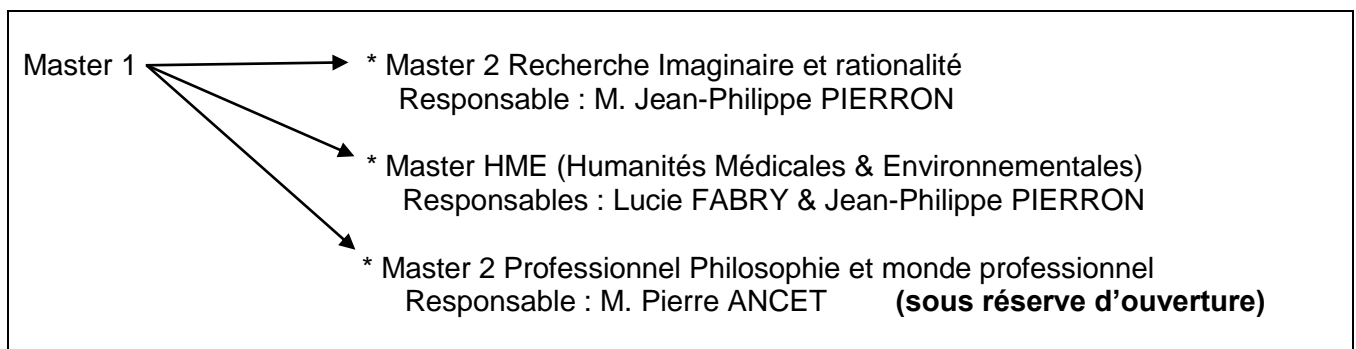
2) Une étroite articulation entre les disciplines scientifiques et la philosophie permettant la multiplication de savoirs à l'intersection de plusieurs disciplines. Un travail à la fois de précision et de réflexion en histoire des sciences (incluant l'histoire des techniques).

3) Une formation approfondie aux techniques d'expression et de recherches d'informations permettant la préparation efficace à des concours professionnels et l'insertion dans les secteurs des affaires et de l'industrie d'étudiants ayant atteint un haut niveau de réflexion et de capacités de synthèse.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

- Enseignement secondaire et supérieur
- Recherche
- Concours administratifs
- Thèse CIFRE
- Institut Recherche Documentaire
- Autres : emplois dans le secteur tertiaire

L'obtention du master permet, avec une formation complémentaire et un stage, de postuler à des emplois de cadre supérieur (DRH par exemple) exigeant une capacité de synthèse d'informations et d'adaptation.



Modalités d'accès ;

■ De plein droit :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation,

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80).

Organisation et descriptif des études :

- Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M1)

MASTER 1 PHILOSOPHIE

Intitulé et nature des UE	Volume horaire		Crédits ECTS	Examens sessions 1-2	Coef
	CM	TD			
SEMESTRE 1					5
UE 1 – OUTILS		36h	6	-	1
Langue ou informatique		24h	5	CC	0.8
Méthodologie		12h	1	CC	0.2
UE 2 – Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine	24h		6	CT	1
UE 3 – Philosophie générale	24h		6	CT	1
UE 4 – Philosophie morale et politique	24h		6	CT	1
UE 5 – Phénoménologies contemporaines	24h		6	CT	1
TOTAL SEMESTRE 1	96h	36h	30		

SEMESTRE 2	CM	TD			13
UE 1 – OUTILS	24h		6		1
<u>1 cours au choix :</u> <i>Option intra ou inter master</i> : choix cours M1, M2, agrégation....				Selon filière	
UE 2 – Histoire de la Philosophie ancienne et moderne	24h		6	CT	1
UE 3 – Philosophie des sciences	24h		6	CT	1
UE 4 – Imaginaires et rationalités	24h		6	CT	1
UE 5 – Mémoire TER			6	Mémoire +soutenance	9
Suivi du mémoire					
TOTAL SEMESTRE 2	96h		30		

MASTER 2 PHILOSOPHIE

Intitulé et nature des UE	Volume horaire		Crédits ECTS	Examens sessions 1-2	Coef
	CM	TD			
SEMESTRE 3					5
UE 1 – OUTILS		24h	6	CC	1
Langue		12h	5	CC	0.8
Méthodologie		12h	1	CC	0.2
UE 2 – Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine	24h		6	CT	1
UE 3 – Philosophie et travail	24h		6	CT	1
UE 4 – Philosophie générale	24h		6	CT	1
UE 5 – Séminaires			6		1
- <i>séminaires thématiques</i>					
TOTAL SEMESTRE 3	72h	24h	30		

Intitulé et nature des UE	Volume horaire		Crédits ECTS	Examens sessions 1-2	Coef
	CM	TD			
SEMESTRE 4					13
UE 1 – OUTILS	24h		6		1
1 cours au choix : Option intra ou inter master : choix cours M1, M2, agrég...				Selon filière	
UE 2 – Histoire Philosophie ancienne et moderne	24h		6	CT	1
UE 3 – Philosophie des sciences	24h		6	CT	1
UE 4 – Séminaires			6	CT	1
<i>séminaires thématiques</i>					
UE 5 – Mémoire TER			6	CT	9
<i>Suivi du mémoire</i>					
TOTAL SEMESTRE 4	72h		30		

■ Dispenses accordées pour l'UE 1

- En langue étrangère : pour les étudiants étrangers, pour les étudiants français ayant fait un semestre Erasmus/Socrates dans une Université étrangère, pour les étudiants titulaires d'une licence de langue étrangère.

Directeurs et directrices de recherches :

- Pierre Ancet
- Guillaume Coqui

Philosophie de la médecine, bioéthique, philosophie du handicap
Histoire de la philosophie moderne et contemporaine, philosophie du langage, de la logique et de la connaissance

- Emeline Durand Philosophie allemande, esthétique, philosophie des religions, philosophie du langage et de la littérature
- Lucie Fabry Épistémologie des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales, philosophie française contemporaine, philosophie de l'environnement
- Jean-Philippe Pierron Philosophie contemporaine, philosophie du soin et de l'environnement

■ Stages en entreprise

Conformément à l'article 7 de l'arrêté ministériel du 9 avril 1997, une Unité d'Expérience Professionnelle permet aux étudiants de faire un stage en entreprise de 4 à 6 mois, selon une convention passée avec celle-ci. Cette unité donnera l'équivalence de trois enseignements par validation du rapport de stage. Cette unité comporte deux notes : l'une portera sur le mémoire qui sera présenté devant un jury composé d'un universitaire et d'un responsable de stage en entreprise ; l'autre sanctionnera le comportement du candidat et sera proposée par le responsable du stage.

Une convention de stage doit être **OBLIGATOIREMENT SIGNÉE AVANT LE DÉBUT DU STAGE** par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Il est vivement conseillé aux étudiants de prévoir un délai moyen d'1 semaine entre le dépôt de leur convention à la scolarité pour signature et le début du stage.

Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident. Les conventions de stage sont créées directement par l'étudiant, via son ENT, sur l'outil P-Stage. Un guide d'utilisation de l'outil P-Stage peut être obtenu auprès de la scolarité (Bureau 136 A) ou sur le site internet de notre UFR <https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>

■ Modalités de contrôle des connaissances

1 – Régime général

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

1.1 - Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en juin avec possibilité de retour des mémoires et rapport de stage en septembre (uniquement pour les masters).

L'attention des étudiants est attirée sur les **échéances** de remise de certains travaux, selon les cours :

11 janvier : date limite de dépôt des mini-mémoires du S1 (si le cours en demande)

11 avril : date limite de dépôt des mini-mémoires du S2 (si le cours en demande)

Des contrôles terminaux (écrits ou oraux selon les cours) peuvent par ailleurs avoir lieu dans le cadre du calendrier d'examens de l'UFR (dernière semaine de décembre, première semaine de janvier, première quinzaine de mai), pour les cours qui ne seraient pas validés par un mini-mémoire.

30 mai : date limite de dépôt (au secrétariat) du mémoire principal, en M1 comme en M2.

Une session de soutenances tardives pourra être organisée, à titre dérogatoire, pour les étudiants qui en feraient la demande motivée et justifiée (p. ex. pour raisons médicales). En pareil cas, le mémoire principal devra être déposé au plus tard le 3 septembre 2024 au secrétariat. Une commission se réunissant le 6 mai statuera sur les éventuelles demandes de soutenance tardive (qui devront en conséquence être formulées au plus tard fin avril).

Deuxième semaine de juillet : épreuves orales de session 2 (« rattrapage »), pour les étudiants concernés

■ Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre (bureau 136A, 1^{er} étage).

Pour l'UE 5 du S2, il est indispensable de trouver un directeur de recherche avant la fin du mois d'octobre. Les étudiants ne soutenant que le mémoire de cette UE5 doivent également procéder à l'inscription pédagogique.

2 - Validation du M1

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

*N.B. : il en résulte qu'un étudiant qui n'a pas validé l'année en session 1 doit repasser en session 2 **toutes** les matières où il a eu une note strictement inférieure à 10 dans les UE non validées (c'est-à-dire les UE ayant obtenu une note strictement inférieure à 10) des semestres non validés (c'est-à-dire les semestres dont la moyenne pondérée est strictement inférieure à 10). Une absence à l'une quelconque de ces épreuves de deuxième session entraîne la défaillance automatique du candidat à l'année (quelle que soit la note obtenue aux autres épreuves de session 2).*

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.